

Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024

1. Retour sur l'exercice 2023

1.1. FOCUS SUR LES RÉSULTATS PROVISOIRES 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

- **Section de fonctionnement** : le résultat 2023 excédentaire de **+ 1 821 K€** est quasi équivalent à celui de **2022 (+ 1 782 K€)**.
- **Section d'investissement** : le résultat 2023 est excédentaire (**+ 167 K€**), contrairement à celui de 2022 (- 453 K€) ; à noter que l'exercice 2023 a été marqué (i) par la **vente des pôles de santé** du Lion d'Angers et de Vern-d'Anjou (+ 2 667 K€) et (ii) par le **versement de deux avances au budget annexe Zones d'activités** (- 1 668 K€).

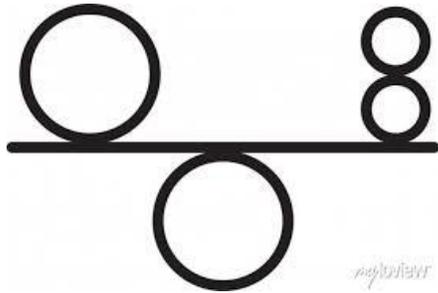
Section d'investissement		Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2023	+ 167 081,54 €	Résultat de l'exercice 2023	+ 1 821 095,98 €
<i>Résultat de l'exercice 2022</i>	<i>- 453 484,95 €</i>	<i>Résultat de l'exercice 2022</i>	<i>+ 1 782 355,47 €</i>
RAR 2023 reporté en 2024 (recettes)	2 975 295,67 €		
RAR 2023 reporté en 2024 (dépenses)	2 074 803,17 €		
Solde d'exécution reporté de 2022	+ 182 326,53 €	Résultat reporté de 2022	+ 4 039 149,76 €
Résultat net de la section en 2023	+ 1 249 900,57 €	Résultat net de la section en 2023	+ 5 860 245,74 €
<i>Résultat net de la section en 2022</i>	<i>+ 219 688,18 €</i>	<i>Résultat net de la section en 2022</i>	<i>+ 4 039 149,76 €</i>

1.2. LES RÉSULTATS PROVISOIRES 2023 DU BUDGET PRINCIPAL & DES BUDGETS ANNEXES

Résultats de l'exercice 2023 (budget principal et budgets annexes)		Budget principal	Budget annexe Immobilier d'entreprises	Budget annexe Zones d'activités économiques	Budget annexe Assainissement DSP	Budget annexe Assainissement Régie	Budget annexe Assainissement SPANC	Budget annexe Générateurs photovoltaïques
INVESTISSEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	6 447 449,80 €	356 378,41 €	1 770 098,56 €	182 760,96 €	1 022 190,58 €	0,00 €	0,00 €
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	6 614 531,34 €	394 534,26 €	3 088 500,84 €	162 539,28 €	1 169 395,23 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	167 081,54 €	38 155,85 €	1 318 402,28 €	-20 221,68 €	147 204,65 €	0,00 €	0,00 €
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	182 326,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 186,72 €	19 170,00 €
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	0,00 €	56 674,54 €	1 318 401,42 €	161 815,20 €	969 239,90 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Résultat de l'exercice 2023 à reporter sur 2024 (D001 ou R001)</i>	<i>349 408,07 €</i>	<i>-18 518,69 €</i>	<i>0,86 €</i>	<i>-182 036,88 €</i>	<i>-822 035,25 €</i>	<i>7 186,72 €</i>	<i>19 170,00 €</i>
	RESTES A REALISER DEPENSES 2023 A REPORTER EN 2024	2 074 803,17 €	9 732,46 €	0,00 €	0,00 €	822 827,97 €	0,00 €	0,00 €
	RESTES A REALISER RECETTES 2023 A REPORTER EN 2024	2 975 295,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	335 165,51 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE L'EXERCICE 2023	1 249 900,57 €	-28 251,15 €	0,86 €	-182 036,88 €	-1 309 697,71 €	7 186,72 €	19 170,00 €
	<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>	<i>28 251,15 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>182 036,88 €</i>	<i>1 309 697,71 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
FONCTIONNEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	25 035 654,62 €	356 184,85 €	1 627 385,10 €	94 657,10 €	919 235,65 €	72 613,38 €	0,00 €
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	26 856 750,60 €	409 767,92 €	1 964 490,90 €	346 166,58 €	1 468 328,66 €	52 994,07 €	0,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	1 821 095,98 €	53 583,07 €	337 105,80 €	251 509,48 €	549 093,01 €	-19 619,31 €	0,00 €
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	4 039 149,76 €	45 865,74 €	23 118,93 €	743 743,71 €	1 702 743,37 €	7 282,30 €	0,00 €
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE L'EXERCICE 2023	5 860 245,74 €	99 448,81 €	360 224,73 €	995 253,19 €	2 251 836,38 €	-12 337,01 €	0,00 €
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION D'INVESTISSEMENT pour couvrir le besoin de financement (compte 1068)	0,00 €	28 251,15 €	0,00 €	182 036,88 €	1 309 697,71 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Résultat de l'exercice 2023 à reporter sur 2024 (D002 ou R002)	5 860 245,74 €	71 197,66 €	360 224,73 €	813 216,31 €	942 138,67 €	-12 337,01 €	0,00 €

2. Fiscalité & autres ressources au budget principal : projections pour l'exercice 2024

2.1. UNE PERSPECTIVE DE STABILITÉ FISCALE



Dans une perspective de **stabilité** fiscale, il est envisagé pour 2024 de **reconduire l'ensemble des taux communautaires à l'identique**, à l'instar de l'exercice 2023.

22,75% Cotisation foncière des entreprises (CFE)

3,85% Taxe foncière propriétés bâties

2,12% Taxe foncière propriétés non bâties

8,42% Taxe d'habitation

Taux des cinq communautés de communes de Maine-et-Loire	CCLLA	CCABC	CCBV	CCALS	<u>CCVHA</u>
Cotisation foncière des entreprises	24,08%	23,49%	23,15%	23,07%	22,75%
Taxe foncière propriétés bâties	2,54%	1,80%	7,17%	4,50%	3,85%
Taxe foncière propriétés non bâties	9,80%	1,53%	6,16%	1,83%	2,12%
Taxe d'habitation	10,17%	8,39%	12,66%	10,65%	8,42%

CCLLA : Loire Layon Aubance ; CCABC : Anjou Bleu Communauté ; CCBV : Baugeois-Vallée ; CCALS : Anjou Loir et Sarthe.

2.2. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA FISCALITÉ & DES AUTRES RESSOURCES

- L'estimation des recettes en 2024 se fonde globalement sur une **hypothèse prudente de reconduction des recettes réellement perçues en 2023**, soit au total **11 285 K€**.
- L'augmentation entre le budget primitif 2023 et le résultat 2023, soit + 563 K€, s'explique par des produits supérieurs à ceux initialement escomptés : + 339 K€ au titre des allocations compensatrices versées par l'Etat, + 51 K€ de l'ex taxe d'habitation sur les résidences principales, + 39 K€ de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

	Budget primitif 2023	Résultat provisoire 2023	Projections 2024
Ressources fiscales « ménages »	4 327	4 460	4 473
Ressources fiscales « économiques »	1 801	1 895	1 895
Allocations compensatrices versées par l'État	1 797	2 136	2 136
Dotation globale de fonctionnement	1 810	1 818	1 818
Autres ressources	937	926	963
Total	10 672	11 235	11 285

2.2 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA FISCALITÉ & DES AUTRES RESSOURCES (EN K€)

Ressources fiscales

Ressources fiscales « ménages »

4 473

Fraction de TVA (ex taxe d'habitat° sur les résidences principales)

3 011

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

187

Taxe foncière sur les propriétés bâties

1 115

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

111

Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties

50

Ressources fiscales « économiques »

1 895

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

1 405

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

266

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

224

Allocations compensatrices (dont ex CVAE)

2 136

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

1 818

Autres ressources

963

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

727

Taxe dite GEMAPI

196

Reversement du produits des jeux hippiques

39

3. Principales orientations budgétaires pour l'exercice 2024 pour le budget principal

3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



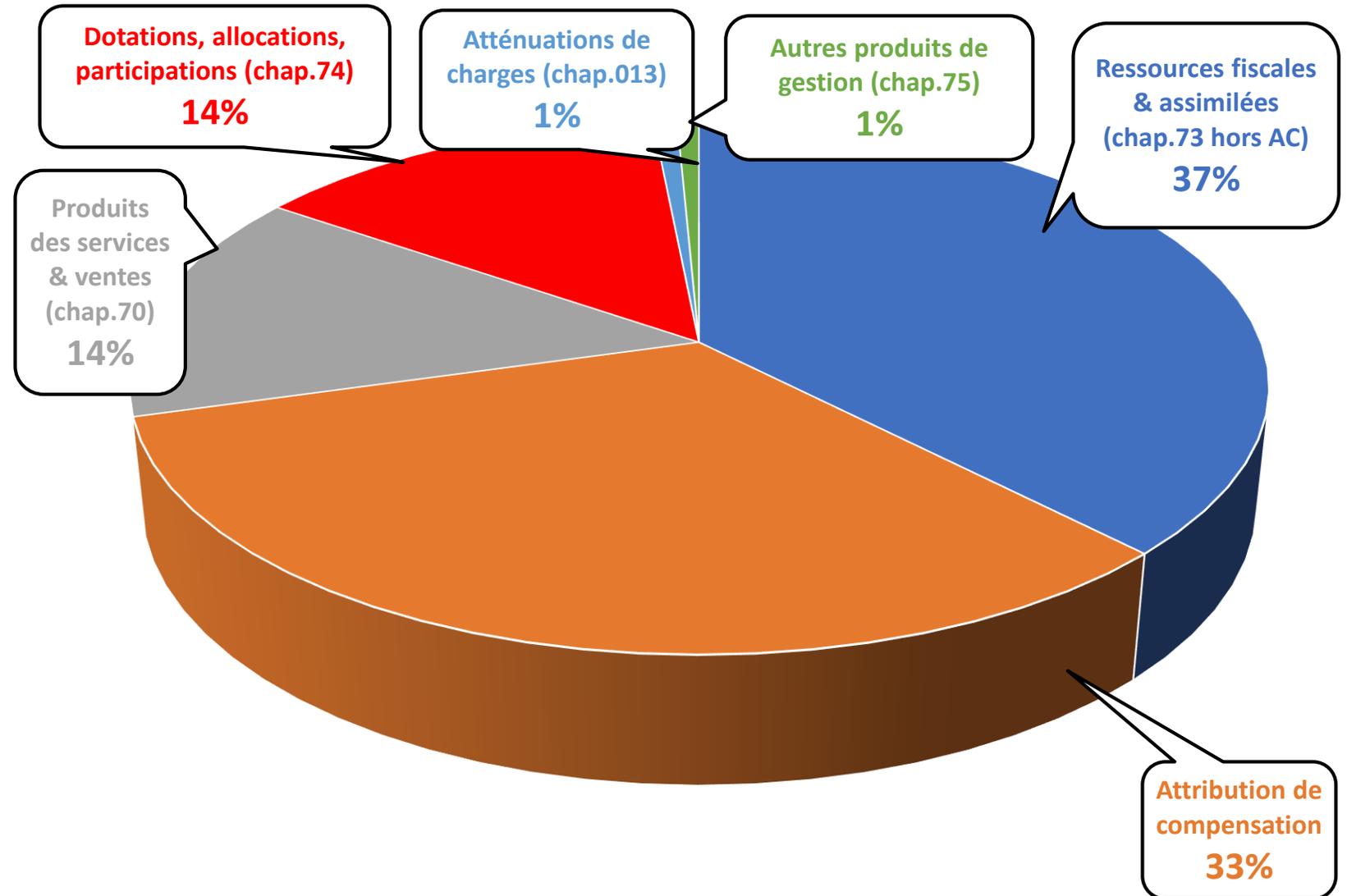
Le chiffre clé :

22 963 K€

Montant total des recettes réelles dans le cadre des projections 2024.

Top 4 (soit 98% des recettes) :

1. Ressources fiscales & autres ressources assimilées (37%)
2. Attribution de compensation (33%)
3. Produits des domaines, services & ventes (14%)
4. Dotations, allocations & participations (14%)



3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement estimées dans le cadre des projections 2024 progressent de + 929 K€ par rapport au budget primitif 2023. **Pourquoi ?**

- **Attribution de compensation : + 958 K€** : augmentation essentiellement liée à la progression du montant des services mutualisés refacturés, et notamment des frais de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation ;
- **Ressources fiscales & autres ressources assimilées : + 503 K€** ;
- **Autres produits de gestion courante : - 224 K€** : diminution due à la cession des pôles et maisons de santé ;
- **Dotations, allocations & participations : - 164 K€** : diminution liée notamment à l'inscription au budget primitif 2023 de recettes de la CAF et de la MSA, reliquats dus au titre de l'exercice 2022, et qui n'ont plus lieu d'être en 2024) ;
- **Atténuations de charges : - 115 K€** : diminution liée aux remboursements moindres en termes d'assurances du personnel, à la suite de la révision du contrat.

3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement [en K €]	Budget primitif 2023	Projections 2024
Atténuations de charges [chap. 013]	300	185
Produits des domaines, services et ventes [chap. 70]	3 253	3 222
Ressources fiscales et autres ressources assimilées [chap. 73 hors cpte 73211]	8 154	8 657
Attribution de compensation [cpte 73211]	6 593	7 551
Dotations, allocations et participations [chap. 74]	3 345	3 181
Autres produits de gestion courante [chap. 75]	391	167
Produits financiers [chap. 76], spécifiques [chap. 77] et reprises [chap. 68]	0	0
Total des recettes réelles	22 035	22 963

3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



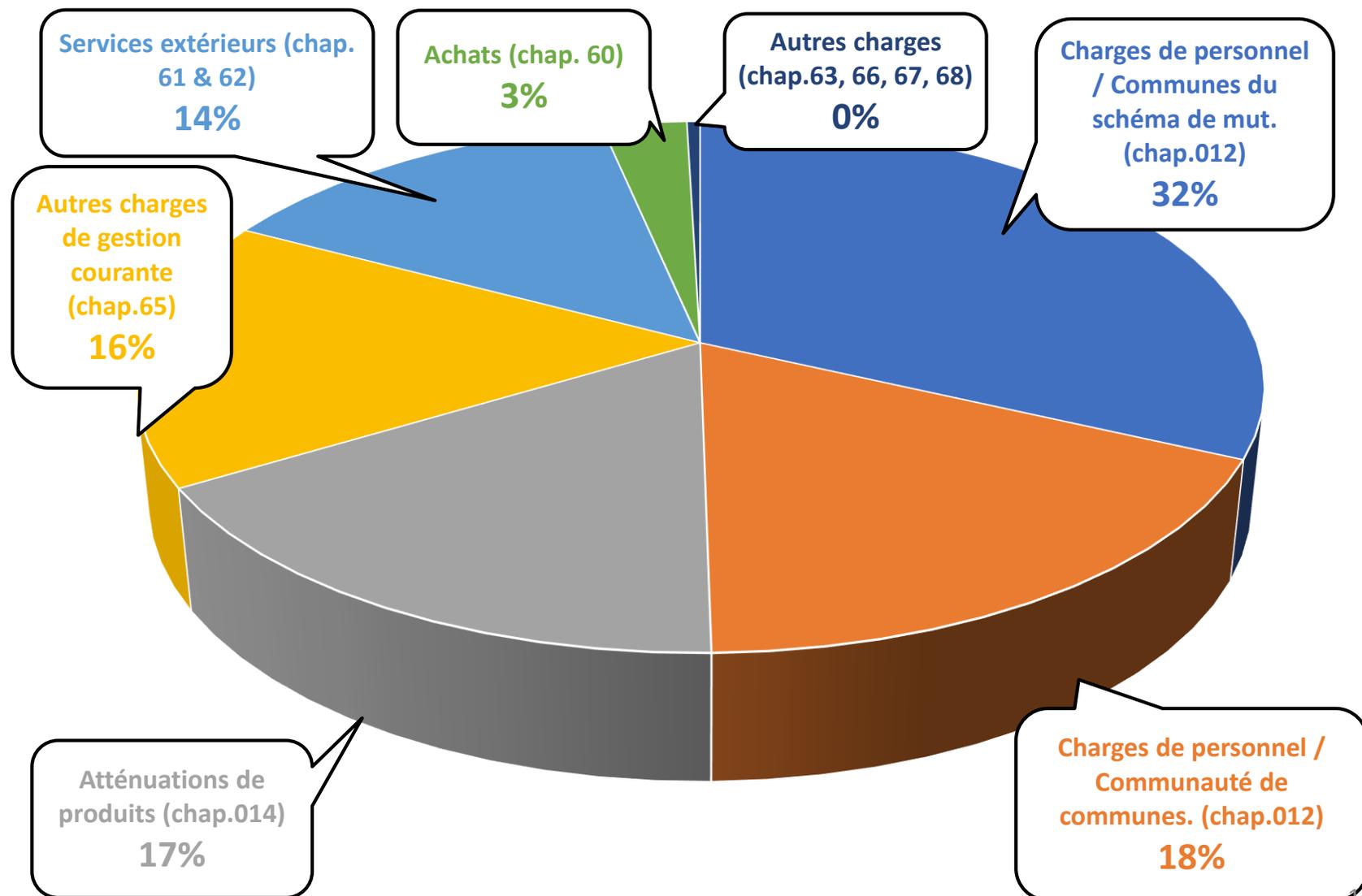
Le chiffre clé :

21 363 K€

Montant total des dépenses réelles dans le cadre des projections 2024.

Top 4 (soit 80% des recettes) :

1. Charges de personnel des communes du schéma (32%)
2. Charges de personnel de la Communauté de communes (18%)
3. Atténuations de produits (17%)
4. Autres charges de gestion courante (16%)



3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Exception faite des charges de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation, les dépenses réelles de fonctionnement estimées dans le cadre des projections 2024 progressent de + 116 K€ par rapport au budget primitif 2023, soit une progression inférieure à 1%. Cette progression particulièrement mesurée s'explique par une maîtrise des principaux postes de dépenses.

3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement [en K €]	Budget primitif 2023	Projections 2024
Achats [chap. 60]	619	613
Services extérieurs [chap. 61 & 62]	3 028	2 971
Impôts et taxes [chap. 63]	30	29
Charges de personnel [chap. 012] (<i>Communauté de communes</i>)	3 601	3 804
Atténuations de produits [chap. 014]	3 614	3 556
Autres charges de gestion courante [chap. 65]	3 459	3 505
Charges financières [chap. 66], spécifiques [chap. 67] et dotat° [chap. 68]	76	66
Sous-total des dépenses réelles	14 427	14 543
Charges de personnel [chap. 012] (<i>Communes du schéma de mut.</i>)	6 083	6 820
Total des dépenses réelles	20 510	21 363

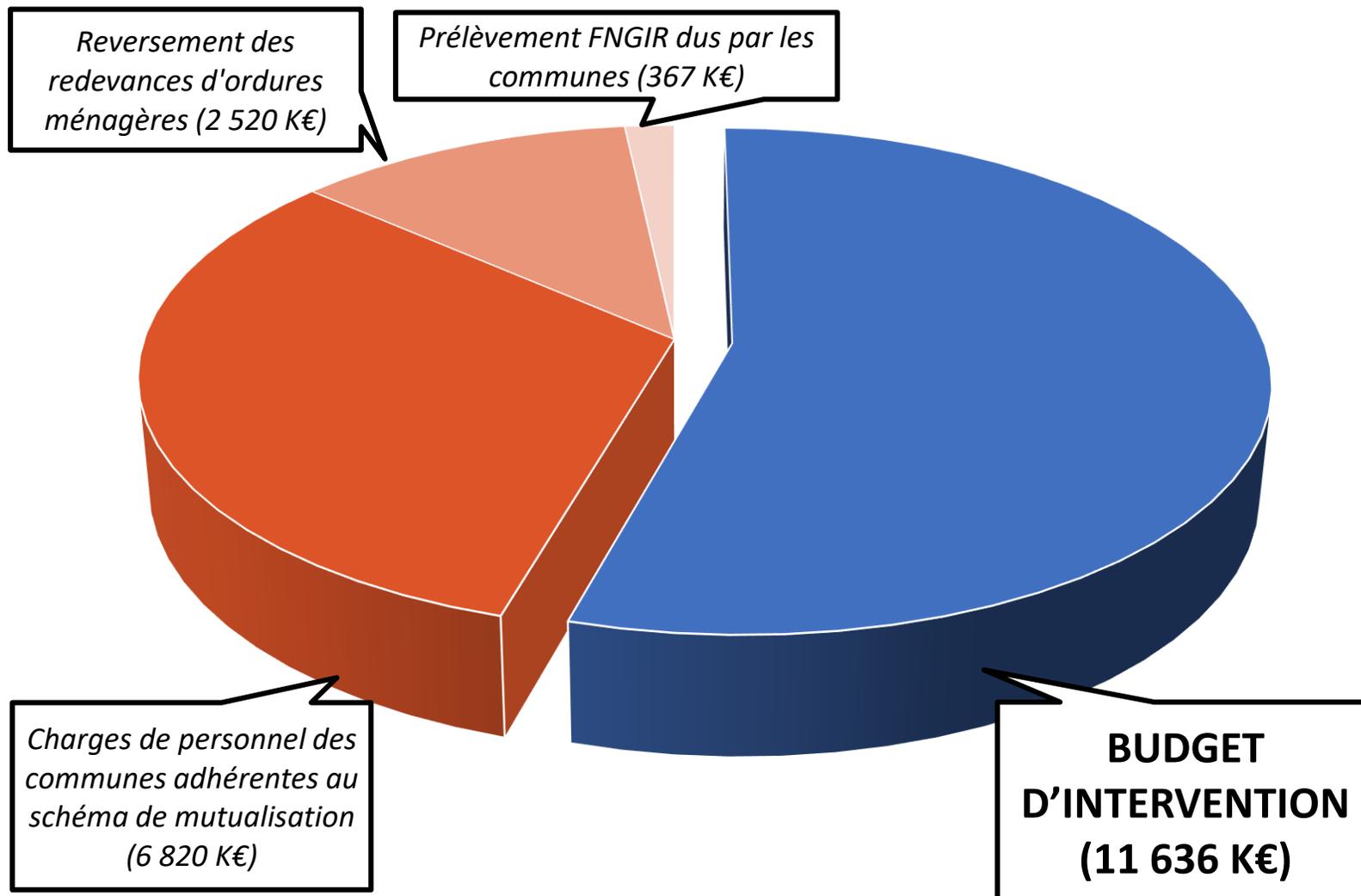
3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT



Le chiffre clé :

11 636 K€

Montant total du budget d'intervention communautaire en fonctionnement dans le cadre des projections 2024.



3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT

Le budget d'intervention communautaire en fonctionnement est estimé dans le cadre des projections budgétaires pour 2024 à **11 636 K€**, soit une progression particulièrement mesurée de **+ 1,2% (+ 140 K€)** par rapport au budget primitif 2023, **traduisant une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement.**

Budget d'intervention en fonctionnement de la CCVHA (hors cptes 675, 676 & chap. 68) [en K €]	Budget primitif 2023	Projections 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	20 490	21 343
- <i>charges de personnel des communes du schéma de mutualisation</i>	- 6 083	- 6 820
- <i>reversement des redevances d'ordures ménagères</i>	- 2 520	- 2 520
- <i>prélèvements FNGIR dus par les communes</i>	- 392	- 367
= budget d'intervention de la Communauté de communes	11 496	11 636

3.4. FOCUS SUR L'ÉPARGNE BRUTE

Dans le cadre des projections budgétaires 2024, l'épargne brute s'élève à **1 620 K€**, soit à un niveau quasi équivalent à celui escompté lors de la préparation du budget primitif 2023.



Le chiffre clé :

1 620 K€

Montant de l'épargne brute dans le cadre des projections 2024.

Épargne brute [en K €]	Budget primitif 2023	Projections 2024
Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	22 035	22 963
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	20 490	21 343
Épargne brute [C=A-B]	1 545	1 620

3.5. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



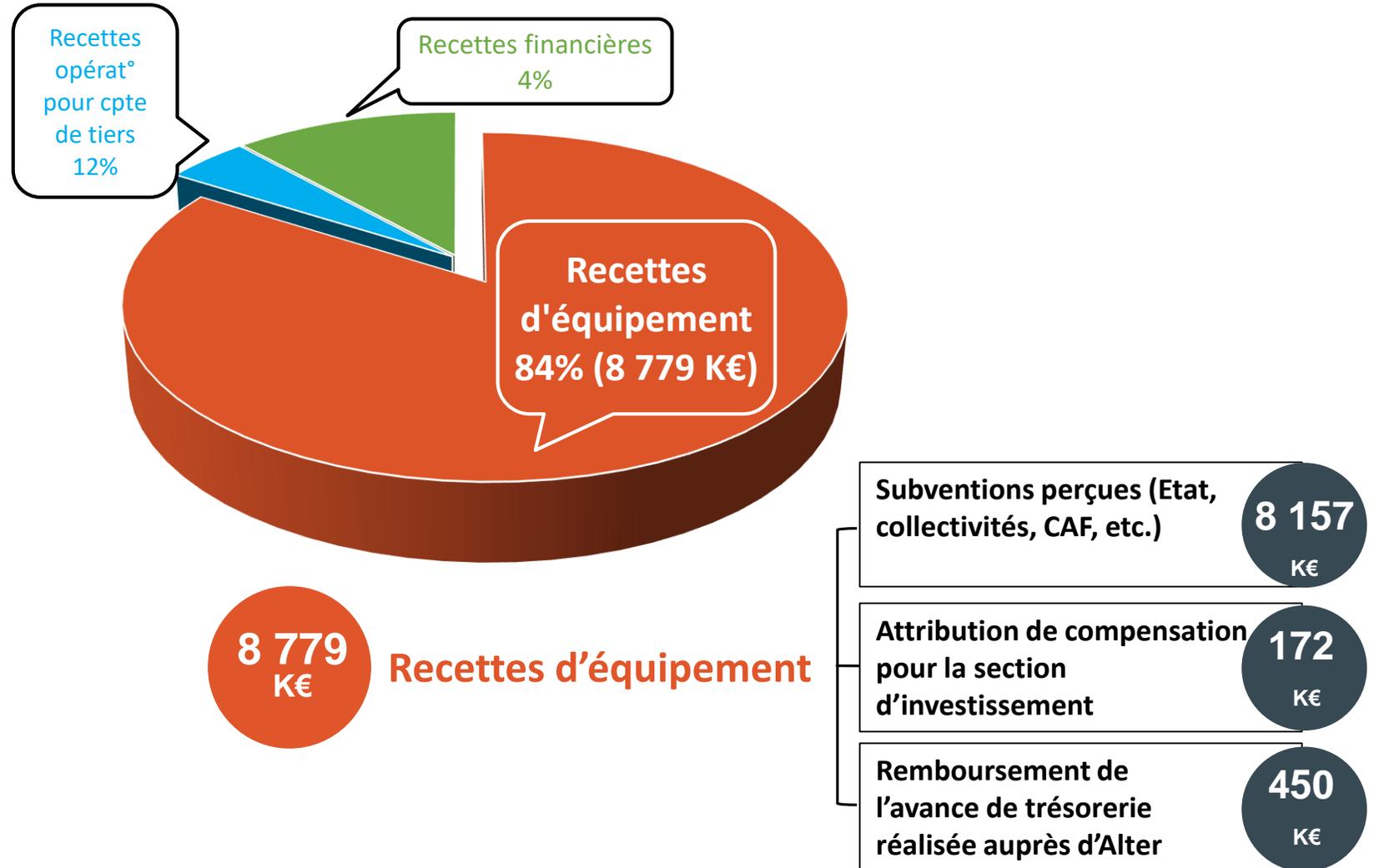
Le chiffre clé :

10 449 K€ *

Montant total des recettes réelles dans le cadre des projections 2024.

- Dont recettes d'équipement
- Dont recettes financières
- Dont recettes d'opérations pour compte de tiers

() Includant restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent à reporter*



3.5. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



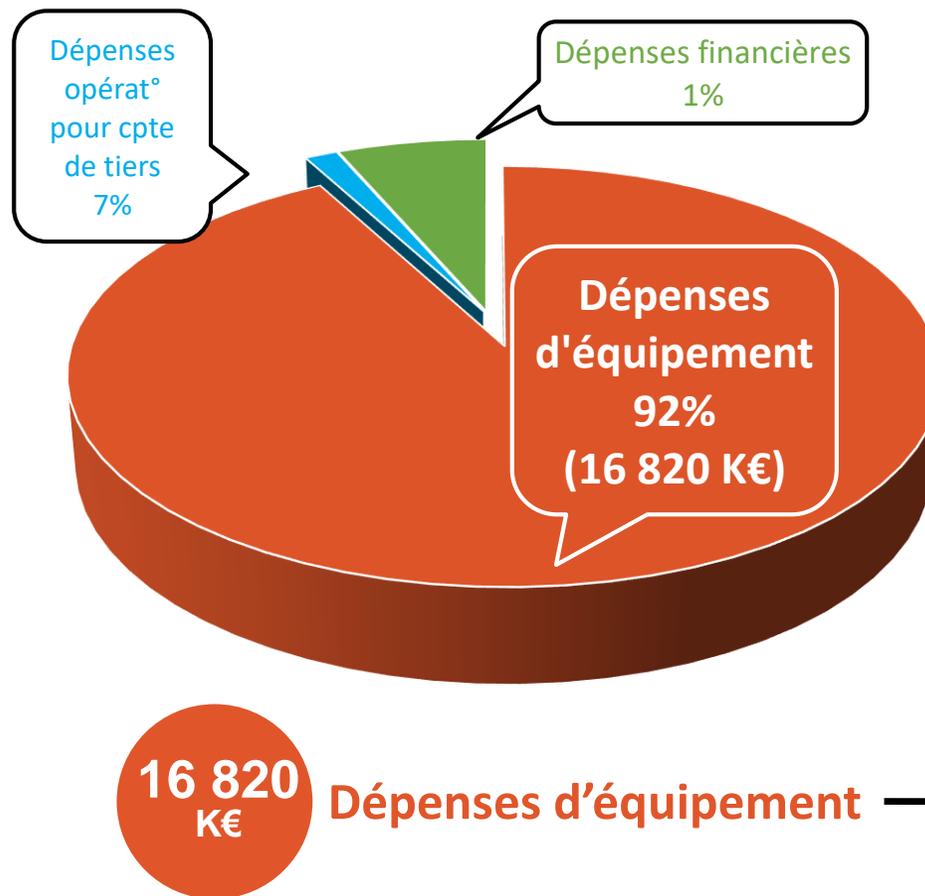
Le chiffre clé :

18 259 K€ *

Montant total des dépenses réelles dans le cadre des projections 2024.

- Dont dépenses d'équipement
- Dont dépenses financières
- Dont dépenses d'opérations pour compte de tiers

() Incluant restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent à reporter*



Mobilités	6 547 K€
Services à la population	2 602 K€
Voirie & eaux pluviales	2 564 K€
Cohésion territoriale (France services)	2 093 K€
Accueil des gens du voyage	1 303 K€
Urbanisme & habitat	611 K€
Environnement & transit° énergétique	516 K€
Autres	583 K€

3.7. VUE D'ENSEMBLE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2023		
A	Recettes réelles et d'ordre	26 856 750,60 €
B	Dépenses réelles et d'ordre (hors virement à la section d'investissement)	25 035 654,62 €
C=A-B	Résultat de l'exercice	1 821 095,98 €
D	Résultat reporté de fonctionnement de 2022 (excédent)	4 039 149,76 €
E=C+D	Résultat net de la section de fonctionnement	5 860 245,74 €
F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section d'invest. (pour couvrir le <u>besoin</u>)	0,00 €
G=E-F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section de fonct.	5 860 245,74 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
A	DEPENSES REELLES	21 362 938,45 €
B	Virement à la section d'investissement	6 320 611,29 €
C	Amortissement des immobilisations	1 900 000,00 €
D = A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	29 583 549,74 €
E	Résultat reporté de fonctionnement de 2023 (si déficit)	
F=D+E	DEPENSES CUMULEES	29 583 549,74 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
A	DEPENSES REELLES	16 184 654,42 €
B	Amortissement des subv. d'investissement, neutralisation des amortissements	760 000,00 €
C	Opérations patrimoniales	1 650 000,00 €
D=A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	18 594 654,42 €
E	Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024 (dépenses)	2 074 803,17 €
F	Solde d'exécution reporté de 2023 (si déficit)	0,00 €
G=D+E+F	DEPENSES CUMULEES	20 669 457,59 €

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2023		
A	Recettes réelles et d'ordre (hors virement de la section de fonctionnement)	6 614 531,34 €
B	Dépenses réelles et d'ordre	6 447 449,80 €
C=A-B	Résultat de l'exercice	167 081,54 €
D	Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024 (recettes)	2 975 295,67 €
E	Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024 (dépenses)	2 074 803,17 €
F	Solde d'exécution reporté de 2022	182 326,53 €
	Résultat net de la section d'investissement	1 249 900,57 €
G=C+D-E-F	Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
A	RECETTES REELLES	22 963 304,00 €
B	Amortissement des subv. d'investissement, neutralisation des amortissements	760 000,00 €
C=A+B	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	23 723 304,00 €
D	Résultat reporté de fonctionnement de 2023 (si excédent)	5 860 245,74 €
E=C+D	RECETTES CUMULEES	29 583 549,74 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
A	RECETTES REELLES	7 474 142,56 €
	<i>Dont excédents de fonctionnement capitalisés (1068)</i>	0,00 €
B	Virement de la section de fonctionnement	6 320 611,29 €
C	Amortissement des immobilisations	1 900 000,00 €
D	Opérations patrimoniales	1 650 000,00 €
E=A+B+C+D	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	17 344 753,85 €
F	Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024 (recettes)	2 975 295,67 €
G	Solde d'exécution reporté de 2023 (si excédent)	349 408,07 €
H=E+F+G	RECETTES CUMULEES	20 669 457,59 €

4. Focus sur la politique pluriannuelle d'investissement au budget principal

4.1. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Un **premier plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 pour le budget principal** a été présenté en juin 2023. **Il convient d'actualiser ce dernier**, au vu des modifications et réalisations intervenues au cours de l'exercice 2023, de l'exécution du budget 2023, etc.

Après actualisation du PPI, le montant total des dépenses réelles s'élève à **36 348 K€**, soit une progression **+17%**.

La Communauté de communes confirme ainsi son souhait de **renforcer sa politique d'investissement**, en vue de la mise en œuvre du projet de territoire.

Ce renforcement de la politique d'investissement est financé sans nouveau recours à l'emprunt, grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de conforter la capacité d'autofinancement.

4.1. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



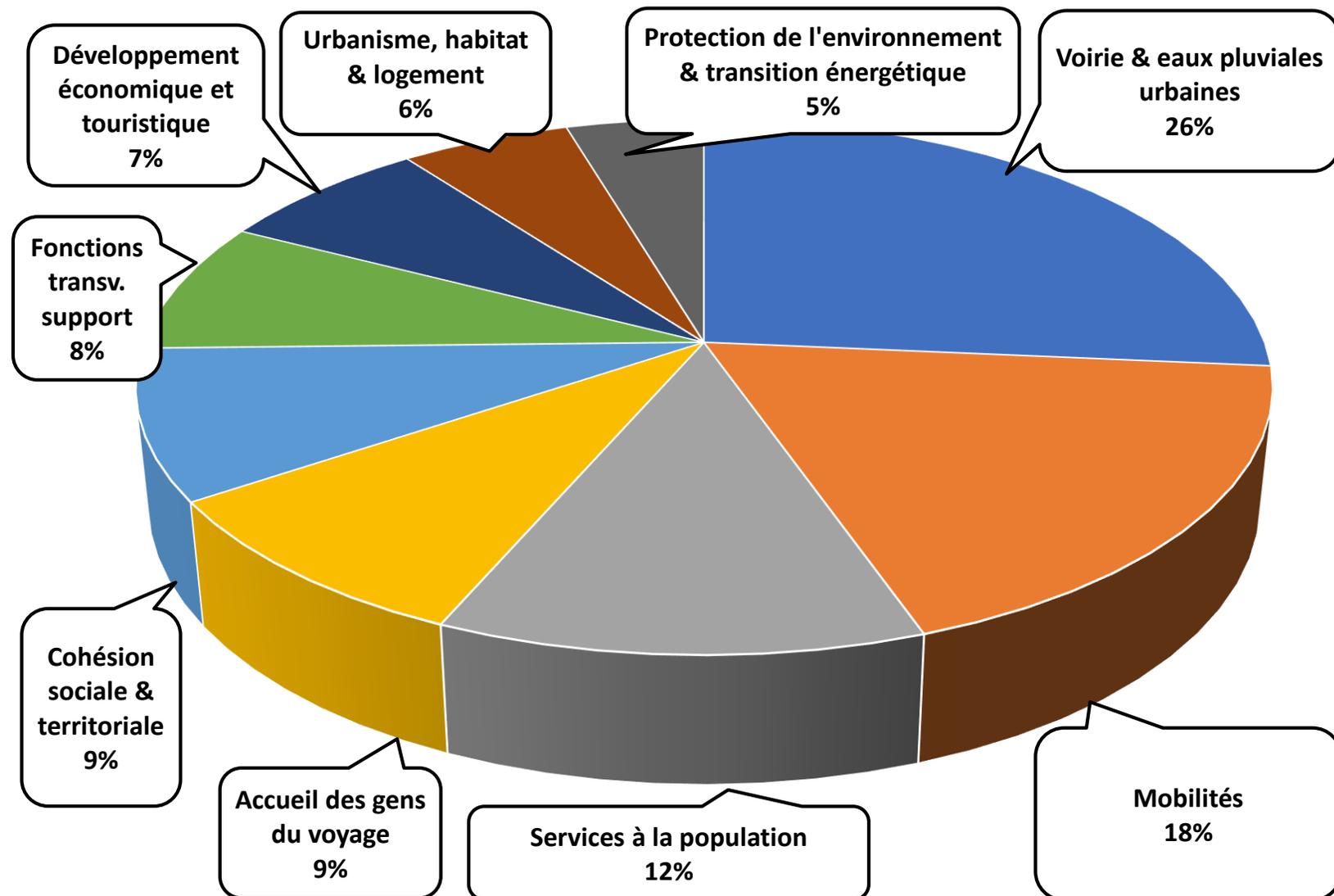
Le chiffre clé :

36 348 K€

Montant total des dépenses réelles inscrites au PPI 2023-2028 actualisé.

Top 5 (soit 75% des dépenses) :

1. Voirie & eaux pluviales (26%)
2. Mobilités (18%)
3. Services à la population (12%)
4. Accueil gens du voyage (9%)
5. Cohésion territoriale (9%)



4.2. UNE DIVERSITÉ D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



Voirie & eaux pluviales urbaines : 9 603 K€ cumulés en 2023-2028

- Travaux sur les réseaux et infrastructures dédiés aux eaux pluviales urbaines
- Travaux d'investissement en voirie
- Aménagement de la future rocade est - zone d'activités de la Sablonnière [2028]
- Acquisition de matériel roulant & de véhicules
- Construction d'un hangar pour les services techniques [2025]



Mobilités : 6 619 K€ cumulés en 2023-2028

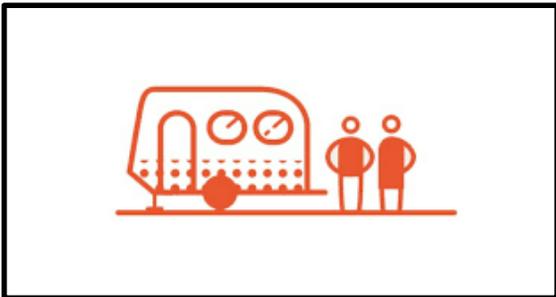
- Aménagement de la voie verte le long de l'Oudon [2028]
- Aménagement de la voie verte le long de la Sarthe (Châteauneuf-sur-Sarthe-Brissarthe) [2028]
- Aménagement des voies cyclables inter-bourgs Châteauneuf-sur-Sarthe - Gare d'Etriché, Bécon-les-Granits - Le Louroux-Béconnais et Bécon-les-Granits - Saint-Augustin-des-Bois [2028]

4.2. UNE DIVERSITÉ D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



Services à la population : 4 317 K€ cumulés en 2023-2028

- Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou [2025]
- Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence [2024]
- Équipement des bibliothèques, mise en projet numérique scolaire, etc.



Accueil des gens du voyage : 3 300 K€ cumulés en 2023-2028

- Aménagement et réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage
- Construction d'habitats adaptés aux Hauts-d'Anjou



Cohésion sociale & territoriale : 3 291 K€ cumulés en 2023-2028

- Construction d'un équipement France services aux Hauts-d'Anjou [2025]
- Construction d'un équipement France services à Val d'Erdre-Auxence

4.2. UNE DIVERSITÉ D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



Économie & tourisme : 2 599 K€ cumulés en 2023-2028

- Avances au budget annexe Zones d'activités économiques
- Soutien au GIP de l'Isle-Briand et à la Gogane
- Aménagement et balisage de sentiers de randonnée & boucles équestres



Urbanisme, habitat & logement : 2 058 K€ cumulés en 2023-2028

- Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, évolution des documents d'urbanisme communaux



Environnement & énergies : 1 671 K€ cumulés en 2023-2028

- Gestion des espaces naturels sensibles, restauration de mares bocagères, etc.
- Soutien aux énergies renouvelables

5. Focus sur la gestion de la dette

5. FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

La Communauté de communes n'a contracté **aucun nouvel emprunt durant l'exercice 2023**. S'agissant des projections budgétaires pour l'exercice 2024, elle prévoit de ne contracter aucun nouvel emprunt.

À l'instar des exercices précédents, la Communauté de communes conforte sa capacité de désendettement (0,7 année au 31 décembre 2024) ; pour rappel, seuil d'alerte fixé à 12,0 années.

Capacité de désendettement au 31 décembre Budget principal	Budget primitif 2023	Projections 2024
Montant de l'encours de dette	1 341 384 €	1 159 534 €
Epargne brute	1 544 560 €	1 620 366 €
Capacité de désendettement en années	0,9	0,7

6. Focus sur la gestion des ressources humaines

6. FOCUS SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

80,4
ETP



**emplois permanents
dits communautaires
au 31 décembre 2023**

64,4
ETP

**dont emplois permanents
pourvus**

**Un ratio « dépenses de personnel /
budget » largement inférieur à la
moyenne nationale (41,4% - 43,7%)**

32,7 %